

MODE D'EMPLOI



POUR BÉNÉFICIER DU TARIF RÉDUIT POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

La communauté de communes applique un tarif réduit pour les familles aux revenus modestes (quotient familial inférieur à 700 €). Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, il est nécessaire de transmettre l'attestation du montant de votre quotient familial.

QU'EST-CE QUE LE QUOTIENT FAMILIAL ?

CE QUOTIENT EST CALCULÉ TOUS LES ANS EN FONCTION DE VOS REVENUS ET L'ATTESTATION EST ÉTABLIE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) OU LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA).

COMMENT ÉDITER CE DOCUMENT ?

VOUS POUVEZ ÉDITER CE DOCUMENT À PARTIR DE VOTRE COMPTE CAF OU MSA EN LIGNE.

COMMENT TRANSMETTRE CE DOCUMENT ?

PAR MAIL, EN PIÈCE JOINTE, À L'ADRESSE MAIL DE VOTRE ALSH :

ALSH à Lalbenque : alsh.cclalbenque@orange.fr

ALSH à Limogne : alshlimogne.cclalbenque@orange.fr

ALSH Rendez-Vous-Jeunes : rdvj.cclalbenque@orange.fr

**ATTENTION, SANS
CETTE DÉMARCHE, LE
TARIF LE PLUS HAUT
VOUS SERA APPLIQUÉ,
SANS RÉTROACTIVITÉ
ET DÈS VOTRE
FACTURATION POUR
VOS PROCHAINES
PRESENCES À L'ALSH.**

AVANT LE 20 DU MOIS

POUR BÉNÉFICIER DE L'APPLICATION DE CE TARIF LE MOIS EN COURS



VOUS RENCONTREZ DES
DIFFICULTÉS POUR EFFECTUER
CETTE DÉMARCHE NUMÉRIQUE ?

CONTACTEZ LA MAISON
DE SERVICE AU PUBLIC
(MSAP) 05-65-24-22-55
msap.lalbenque@orange.fr



38 place de la Bascule
46230 LALBENQUE

Accueil
sur rendez-vous